

COMMUNIQUÉ

Baromètre AMAFI 2026 : Un décrochage marqué pour l'investissement en fonds propres

L'AMAFI publie son Baromètre 2026 de la fiscalité de l'épargne et du financement des entreprises, qui évalue l'attractivité de la France en matière de financement de l'économie et en suit l'évolution dans le temps. Cette nouvelle édition met en évidence un retournement de la dynamique engagée à partir de 2018 pour renforcer l'attractivité du financement en fonds propres en France.

Un recul préoccupant de l'actionnariat coté

Depuis 2023, la détention directe d'actions cotées par les ménages diminue nettement. En un an, elle est passée de 5 % à seulement un peu plus de 4 % de leur patrimoine financier. Ce fort recul contraste avec l'intérêt déclaré des épargnants pour les actions.

Une compétitivité du coût du financement en fonds propres qui se dégrade

Les réformes engagées à partir de 2018 avaient rapproché le coût fiscal du financement par actions des entreprises françaises des standards européens, mais plusieurs mesures prises depuis 2025 ont inversé cette trajectoire.

Ainsi, pour servir un revenu net de 100 à un actionnaire disposant d'un revenu intermédiaire, une entreprise française doit générer en 2026 un résultat brut de 228, contre 204 en 2024. C'est 190 en Allemagne et 207 au Royaume-Uni.

Ces évolutions interviennent alors que les besoins de fonds propres liés à l'innovation, aux transitions, à l'industrie et à la défense sont considérables.

Face à ces constats, l'AMAFI appelle à soutenir durablement l'investissement en actions par une fiscalité lisible, prévisible et adaptée au risque pris sur le long terme. Cela suppose notamment de préserver le prélèvement forfaitaire unique et de mieux mobiliser l'épargne longue au service du financement des entreprises, notamment à travers une dynamisation du PEA et le développement, en complément du système par répartition, d'une part de capitalisation dans le financement des retraites.

[Voir le Baromètre AMAFI 2026](#)

Contact :

Philippe Bouyoux, Directeur de la communication, pbouyoux@amafi.fr, 0603807104



L'[AMAFI](#), représente les acteurs des marchés financiers du sell-side, établis en France. L'Association regroupe plus de 170 institutions françaises et internationales de toutes tailles, notamment des entreprises d'investissement, des établissements de crédit, des courtiers, des bourses et des banques privées. Celles-ci interviennent sur tous les segments de marchés, notamment actions, obligations et dérivés y compris dérivés de matières premières. L'AMAFI représente et accompagne ses adhérents aux niveaux national, européen et international, de l'élaboration de la législation à sa mise en œuvre. Par son action, l'Association cherche à promouvoir un cadre réglementaire qui permette le développement de marchés de capitaux robustes, efficaces et compétitifs, au bénéfice des investisseurs, des entreprises et de l'économie en général.